



---

## LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

TEXTE DE V. CORNILLE

En période d'élection, le terme de mobilisation revient régulièrement. La fameuse et essentielle mobilisation des électeurs. Avec un taux d'abstention trop élevé, la démocratie est mise à mal. Mais, il y en a une autre, voire deux autres mobilisations dont on parle moins. Lors du premier tour de la présidentielle, les assesseurs étaient à pied d'œuvre de 8h à 19h, voire au-delà pour ceux qui assuraient le dépouillement. L'exercice de la démocratie ne peut se faire sans eux. Nous tenons à les remercier. Des villes ont été dans la panade pour constituer les équipes. Dans notre commune, les habitués répondent toujours présents. Et de nouveaux venus ont fait leurs premiers pas. Avec les scrutins à venir - les 12 et 19 juin -, les nouvelles vocations seront toujours les bienvenues. La Municipalité tient aussi à saluer les agents des services techniques et population. Leur implication et leur diligence permettent d'effectuer notre devoir de citoyen dans de bonnes conditions. Merci à toutes et tous.

Hélas, le maire a décidé que notre droit d'expression déjà modeste sera réduit de plus d'un quart. La nouvelle rédaction du règlement intérieur définissant nos conditions de participation va dans ce sens, malgré nos interventions. Cela ne semble pas préoccuper la majorité restant en place.

**La démocratie passe aussi par le respect des oppositions et des expressions différentes même si elles dérangent.**

**Voici ce qui sera alors censuré en application du nouveau règlement intérieur.** Cela peut paraître dérisoire et cela l'est certainement vis-à-vis des événements mondiaux. Mais que vaut un pouvoir qui réduit peu à peu l'expression de ses opposants, et vers quoi ira-t-il ? Il a d'ailleurs été déjà condamné pour non-respect du calendrier électoral lors de son élection. **Alors faut-il se taire ?**

---

## LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

TEXTE DE M. HOULLIER

L'équipe de la Majorité de Madame la Maire a perdu 3 colistiers, en effet, Mme Anke Meunier et Mrs Pascal Fayolle et Claude Zajda ont démissionné tout en restant au conseil municipal, et sont donc venus rejoindre les bancs de l'opposition. Ils ont demandé, comme la loi les y autorise, à pouvoir s'exprimer dans ce magazine.

Jusque-là tout va bien.

Mais quand notre Maire décide de réduire de plus de 25 % notre espace d'expression qui n'était déjà pas bien grand, on a quand même l'impression que la Maire veut museler l'opposition.

Voilà un bel exemple de démocratie bafouée.

Il aurait été plus judicieux et plus démocratique de nous laisser le même espace et d'ajouter une demi page pour que les nouveaux venus puissent communiquer avec les Crépynois.

Mais notre proposition n'a pas été retenue, dommage, car imaginons, après ces trois dissidents, qu'un ou deux autres fassent le même choix, nos articles ne seraient plus que trois ou quatre phrases. C'est toujours dommage de limiter l'expression écrite de l'opposition, en cette triste période de guerre à l'Est, ça rappelle de mauvais souvenir ...

---

## LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non parvenu dans les délais impartis

---

## LISTE « UNIS POUR CRÉPY »

TEXTE DE A. FOUBERT

Faire triompher la démocratie est un travail de tous et de tous les jours. Les grandes causes passent aujourd'hui par l'Ukraine, la Corée du Nord, le Moyen Orient, et bien des pays dans le monde. Nous n'avons et vous n'avez que peu de moyens d'actions, et ils sont souvent sous dimensionnés voire dérisoires vis-à-vis des enjeux.

Cette lutte est aussi nécessaire près de chez nous. La démocratie reste un long combat. Elle s'exprime entre autres au travers de nos lois électorales, ainsi que nos lois protégeant la liberté d'expression. Notre expression ici ce jour en est un exemple, elle est imposée par la loi. Car sans opposition et sans possibilité de son expression peut-on parler de démocratie ?